

BLAGNAC

QUESTIONS D'HISTOIRE

Revue d'Histoire Locale - Semestriel n° 5

Edité par l'Association pour l'Etude et la Présentation de l'Histoire de la Résistance et de Blagnac

Siège Social - 7, rue Bacquié-Fonade - 31700 BLAGNAC

LE MEURTRE AFFREUX DU GÉNÉRAL RAMEL PAR LES VERDETS

Nous avons évoqué dans un précédent numéro, en reprenant le témoignage de B. Lavigne (Histoire de Blagnac), l'action des Verdets de Blagnac, au début de la Restauration, à l'encontre du général COMPANS, qui leur échappa en s'enfuyant la nuit de son château (le château dit de Maniban) pour aller "se cacher dans une vigne afin d'échapper au sort du général RAMEL".

Pour ceux auxquels cette affaire ne dit plus grand chose, il est peut-être bon d'évoquer, comme exploit de la contre-révolution victorieuse, le massacre à Toulouse de RAMEL, le 15 août 1815, nous basant en cela sur une conférence en date du 15 décembre 1979 par Maître Christian Gary, telle que rapportée par la revue "L'AUTA", dans son numéro de janvier 1980.

Ramel, accusé de jacobinisme par les Verdets de Toulouse (on appelait Verdets les compagnies irrégulières d'ultra-monarchistes se reconnaissant à leur habit vert ou à leur brassard de même couleur, qui firent régner à Toulouse - et Blagnac - "la Terreur blanche"), n'était en rien "coupable" de cette tendance, mais professait au contraire des idées monarchistes. Cependant il avait eu partie liée, par sa profession militaire, à l'Empire, et les Verdets haïssaient particulièrement l'Empereur (on se souvient de leur chanson favorite : "Aro l'aben attrapat, l'ausel de las grossos alos" ; à savoir Napoléon).

Né à Cahors le 6 octobre 1788, fils du Procureur au Présidial, il servait dans l'armée des Pyrénées orientales quand il fut emprisonné en 1792 par le conventionnel Jean Bon Saint André pour ses opinions trop modérément républicaines tandis qu'un frère, également officier, était conduit à la guillotine, un autre massacré, et un troisième tué au combat en Alsace. Ayant été nommé par la suite commandant de la Garde du Corps Législatif, il résista au coup d'état de gauche du Directoire le 18

fructidor, et déporté pour cela en Guyane, d'où il s'évada. Revenu en France après le 18 Brumaire, il fit les campagnes impériales d'Espagne, de Portugal, et d'Italie, d'où sa décoration de la Légion d'honneur et sa promotion comme baron d'Empire. Rallié à Louis XVIII, il fut fait chevalier de Saint Louis et nommé maréchal des camps, mais laissé en disponibilité pendant la 1ère Restauration et les Cent Jours. Deux jours après Waterloo, il reçoit copie d'un ordre de Davout, ministre de la guerre, le nommant commandant du département de la Haute-Garonne. A l'abdication de l'Empereur, il manifeste à nouveau sa fidélité monarchique, arbore le drapeau blanc dès le 17 juillet, et le 21 place le buste du roi dans la salle des Illustres.

Le 8 août, le Maréchal de Pérignon, ancien général des guerres de la Révolution et de l'Empire (vainqueur des Espagnols à l'Escala et à Figueras en 1794) passait au Grand Rond la revue des troupes de la garnison lorsqu'une compagnie (irrégulière) de Verdets demanda l'honneur du défilé. Refus de Pérignon qui donne l'ordre de dissoudre les compagnies de Verdets, et charge Ramel de l'exécution. De fait, Ramel signait là son arrêt de mort : les Verdets n'allaient pas lui pardonner.

Le 15 août, Ramel défile aux côtés du Maréchal Pérignon et du préfet M. de Rémusat, ancien chambellan de l'Empereur, lui aussi reconverti, lors de la procession du clergé, des confréries et congrégations, en l'honneur du "voeu de Louis XIII", dans les vieilles rues de Toulouse. Finie la procession, Ramel va dîner place Rouaix, vers 8 heures du soir, chez sa jeune maîtresse, ramenée de sa campagne d'Italie. Ce n'était pas là péché mortel ! Se levant de table, il passe au salon, où deux amis lui font part de leur inquiétude. Déjà la veille, Ramel avait éconduit une délégation de Verdets venus lui réclamer sans vergogne des armes et une solde régulière, ce qui avait provoqué devant son hôtel de la place des Carmes, n° 40, communicant par derrière rue Pharaon, une émeute où l'on avait

crié : "A mort Ramel, vive le Roi !" Or, en ce moment, les Verdets, ayant battu le rappel, étaient rassemblés place des Carmes, sous prétexte de réjouissances, et leurs hommes de main étaient attablés à la taverne Dubac, située au rez-de-chaussée de l'hôtel même de Ramel, qui occupait le 1^{er} étage. Dupeyrat, fidèle ordonnance de Ramel, arrive pour confirmer le fait et fait état de cris de mort à l'encontre du général.

"J'y vais !" dit Ramel, qui débouche bientôt en grand uniforme chamarré sur la place des Carmes, devant son hôtel où le poste de garde, des douze hommes normalement prévus, se trouve réduit à deux.

"Voici Ramel, dit le général à la foule. Que lui voulez-vous ? - Vive le Roi ! - Je suis aussi royaliste que vous, vive le Roi !" Ramel marche résolument vers son hôtel, tandis que les Verdets sortent leurs armes. Le général met l'épée à la main et crie à la sentinelle : "Faites votre devoir, défendez votre général !" Le soldat tombe immédiatement, mortellement blessé de plusieurs coups de sabre. Un coup de pistolet, tiré du côté rue Pharaon, atteint le général, traverse sa main gauche et pénètre dans le bas du ventre.

Dupeyrat traîne par l'escalier le général, le met sur un canapé, et part chercher un chirurgien. Les quelques autres amis ont fui, Ramel reste seul, ensanglanté. Voulant se soustraire à ses ennemis qu'il entend gronder en bas, il parvient à monter au second, demandant asile au locataire qui le lui refuse, mais l'accompagne jusqu'aux combles, essayant de le faire passer sur le toit par une lucarne. En vain, Ramel épuisé tombe à terre, inerte, et le voisin descend s'enfermer chez lui.

M. de Rémusat, averti de l'incident, craignant que son ralliement au roi soit jugé aussi peu satisfaisant que celui de Ramel, se claquemure chez lui, et M. de Villèle, maire de Toulouse, futur premier ministre de Charles X, estime prudent de faire de même. Seul le commissaire de police se rend sur les lieux, mais trouve son propre fils à la tête des émeutiers, dont plusieurs entrent dans l'hôtel derrière lui. Quelques officiers ramènent Ramel dans son lit. Mais les émeutiers, saisissant une poutre, font voler en éclat la porte de l'hôtel qui avait été refermée et envahissent

la chambre, tandis que les officiers présents s'éloignent par derrière, rue Pharaon. Les Verdets frappent Ramel à coups de sabre, lui arrachant un oeil.

"Le crâne est atteint en deux endroits, le nez détaché avec des morceaux d'os, les bras fracturés, les mains écrasées, les doigts tranchés. On devait même en retrouver un sous une commode. Plus de vingt coups de sabre furent portés au général, et son lit, rouge de sang, ressemblait à un étal de boucherie..."

Cependant, chose incroyable, le général vécut encore quarante huit heures : il mourut le 17 août, vers 6 heures, et fut enterré le 18, avec tous les honneurs.

Le Maréchal de Pérignon établit dans son rapport qu'il était impossible "de concevoir d'où avaient pu provenir des excès si violents". Un des assassins, au moins, était connu : c'était le fils du commissaire de police, dénoncé par le général sur son lit de mort. L'éternel et célèbre Fouché, ministre de la police, ne fut pas dupe : "Les coupables sont connus et ne sont point punis, les autorités les protègent". Six furent accusés, dont trois en fuite. Le Procureur réclama la peine capitale. Mais les trois avocats de la défense, du Barreau de Toulouse, firent valoir que la blessure par balle étant mortelle, ainsi que l'indiquait l'autopsie, "il ne restait à juger qu'un simple délit de coups et blessures, n'ayant même pas entraîné une incapacité de travail pendant plus de quinze jours !".

Neuf jours de débats, délibéré de 9 heures, arrêt rendu le 26 août 1817 : 1 acquittement, 2 peines à cinq ans de réclusion, acquittement des 3 contumaces.

C'est ce qu'on appela une "justice politique". Depuis, il y en a eu d'autres...

H. R. CAZALE